

**les associations de solidarité  
s'engagent !**

## **Le Manifeste** du Congrès de l'Uniopss



# Une volonté : peser dans le débat public

**Alors que les premiers arbitrages économiques et politiques** sont connus, notamment par les premières lois de finances et de financement de la Sécurité sociale, le 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss est un moment clé pour porter des choix de société, nommer des priorités sociales et mettre en avant le rôle des associations de solidarité, acteurs innovants d'un développement économique et social pour tous.

**Inégalités sociales et territoriales, sentiment d'injustice sociale, absence de confiance en l'avenir...** de nombreux thèmes pourtant centraux pour la cohésion sociale sont relativement absents du paysage politique et médiatique. Pourtant, comme le souligne l'Uniopss dans le projet de société qu'elle a porté en 2017, « le partage des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire, l'inégalité d'accès aux droits fondamentaux ne cesse de s'aggraver. » Les enjeux sont nombreux :

un meilleur accès général au droit commun, une Europe plus sociale, une approche plus préventive, notamment dans les politiques de la santé, de l'autonomie ou de prévention et de la lutte contre la délinquance.... Sans oublier la participation de tous à un projet commun, enjeu fondamental pour la démocratie.

Il est donc urgent de **mieux prendre en compte les questions sociales dans le débat public, pour réaffirmer la solidarité en actes et peser sur l'ensemble des politiques publiques.** Le 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss est, pour les acteurs de la solidarité, un temps fort de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics, un peu moins d'un an après le début d'une nouvelle mandature : l'occasion d'affirmer leur vision et leurs priorités, et de mettre en lumière le potentiel d'engagement et d'innovation des associations sur les territoires, pour la construction d'une société durable. **II**

**Le Manifeste du Congrès a été construit grâce aux contributions des adhérents de l'Uniopss collectées depuis janvier 2018. Finalisé durant le Congrès et présenté lors de sa clôture, il vise à porter les convictions des acteurs associatifs de solidarité dans le débat public.**

# La cohésion sociale, enjeu central dans l'actualité des réformes

« La société est un bien commun dont la finalité doit être l'Homme et non la richesse, la participation de tous plutôt que l'exclusion et la division. Cette société à construire suppose un projet pour « vivre ensemble », dans lequel chacun puisse se reconnaître, être reconnu, s'impliquer. Ce défi pour les années à venir concerne tout à la fois les rapports entre l'économie et la société, les fondements du lien social, le rôle de la protection sociale, la conception des politiques publiques et le fonctionnement même de la démocratie ».

Plateforme Uniopss - 2012



**Lors du 32<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss en avril 2016 à Montpellier, 5 scénarios exploratoires avaient ouvert le débat...**

**Le scénario de « la dislocation sociale »** où les fractures de la société s'accroissent, signant ainsi l'échec des politiques publiques et l'échec des associations ; **« l'inertie ou le compromis permanent »**, où la

société est bloquée dans une forme d'enlisement dont l'issue est incertaine, laissant les associations en tension entre des contraintes, sans sortie par le haut... ; **« la gestion »**, où la société est rationalisée, où l'orthodoxie budgétaire prime et occulte les indicateurs sociaux, avec des associations survivant en demi-teinte, désormais seulement gestionnaires ; **« la critique sociale »**, où les acteurs sociaux se mobilisent contre l'exclusion, où les médias relaient et amplifient la demande de modification des politiques publiques ; et où les réponses des associations sont très attendues... ; et enfin **« le rebond »**, où les dynamiques sociales sont mobilisées dans un mouvement de

réappropriation démocratique : dans ce scénario, les associations affichent des valeurs plus audibles, montrent des projets en action, assument l'enjeu d'un équilibre entre innovation et structuration.

Le choix du scénario du rebond avait alors débouché sur l'identification de leviers dans trois grands domaines, pour « faire système » : les enjeux sociétaux, les politiques publiques, le rôle des associations. **Faire levier en mobilisant pour la cohésion sociale** suppose de cultiver la détermination à être acteurs des mutations, en portant les valeurs fortes de la démocratie et des solidarités comme fondement d'une société vue comme projet collectif, capable de demeurer fraternelle et solidaire, respectueuse de toute personne humaine. **Continuer à transformer les politiques publiques** suppose en priorité de peser sur les facteurs structurels qui ont un effet sur la cohésion sociale, au-delà des politiques de protection sociale : éducation, emploi, logement, aménagement du territoire, ... Ce qui appelle aussi plus de transversalité, plus de prévention, une meilleure visée de moyen terme, une capacité à mobiliser l'intelligence collective et à soutenir l'innovation. **Des leviers essentiels résident aussi dans la mobilisation des associations en tant qu'acteurs dans la société** avec, entre autres, leur capacité à développer une vision prospective, à porter une dimension politique conjuguant capacité critique et force de proposition, à adapter leur fonctionnement interne - gouvernance, RH et management - pour mobiliser la participation et l'engagement de tous, sans oublier l'enjeu de l'action collective (dans les collectifs, réseaux, Unions, fédérations) pour contribuer au débat des choix de société et des politiques publiques.

## **Le réseau Uniopss porte des choix fondamentaux pour la cohésion sociale et s'inscrit en ce sens dans le débat des politiques publiques**

**Une visée pour la protection sociale** : celle-ci ne relève pas obligatoirement (contrairement aux analyses en vogue) d'une réduction de voilure mais d'une régulation plus politique, avec des principes

fondateurs réaffirmés, des médiations instituées, une participation effective des composantes du corps social. La protection sociale est une institution essentielle pour la cohésion sociale ; elle a résisté, s'est adaptée au fil de réformes et a joué dans la durée un rôle fondamental d'amortisseur social. La soutenabilité du système suppose avant tout des choix éthiques et politiques - quelles orientations pour la société, quels critères de justice sociale, quels arbitrages - pour porter de manière cohérente les composantes du « welfare-mix ». Plutôt que de renforcer la technocratie, la priorité serait de remobiliser la démocratie sociale : ré-instituer des principes fondateurs - solidarité, participation démocratique - par la médiation d'institutions mieux reconnues.

**Pour des relations associations/pouvoirs publics enrichies** : les associations, acteurs dans la société, agissent certes dans le cadre des politiques publiques et en cela dans un cadre très contraint. Mais elles peuvent aussi peser sur le débat public et participer au choix des orientations collectives de la société : loin d'être seulement des organisations structurées, capables de gérer des activités dans l'action sociale, la santé ou les solidarités, elles peuvent contribuer de manière spécifique à une démocratie plus vivante et promouvoir une alternative en économie.

**La personne au centre, avec des droits, mais aussi un sens collectif à ré-instituer** : le choix d'un système centré sur la personne induit des transformations concrètes, au niveau des droits et des pratiques, qui constituent un progrès pour toutes les personnes concernées. Elles questionnent aussi des conceptions d'ensemble, encore en partie instables, oscillant entre une perspective utilitaire, où le client souverain achète au juste prix des prestations à la qualité normée, et une perspective citoyenne, où la compensation des handicaps ou des difficultés sociales permet de restaurer des capacités autonomes, non seulement pour être un acteur économique à part entière mais aussi pour s'inscrire dans la société.

**Une philosophie politique** : le parti pris du réseau Uniopss est celui des valeurs humanistes - la primauté de l'Homme, la solidarité - dont découlent l'exigence de la participation citoyenne et l'affirmation de la cohésion sociale comme enjeu prioritaire dans les mutations actuelles. De cette orientation découle aussi la critique de l'économisme qui met

les enjeux humains et les questions sociales au second plan, accentuant les risques de fracture de la société ; d'où également, la volonté d'agir contre la réduction bureaucratique des politiques publiques, qui concourt à la perte de sens et à la perte de confiance dans les institutions.

## Être force de proposition alternative implique d'aborder lucidement les défis contemporains

**La mobilisation pour la cohésion sociale suppose d'affronter trois défis essentiels : le défi de la diversité**, car face aux enjeux du multiculturalisme et aux ruptures sociales, il est indispensable de cultiver la capacité à faire société, en mobilisant les savoirs issus et les expériences de l'éducation populaire, du développement social local, de la vie associative, de l'action citoyenne ; **le défi du développement durable**, en s'appuyant sur les valeurs de l'ESS pour conjuguer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ; **les défis des sciences et techniques**, pour favoriser l'accès de tous aux progrès de la médecine, de la robotique, du numérique, pour faire place à l'éthique et fonder les choix sur un débat plus démocratique.

**Lutter contre l'exclusion nécessite de poser la question non seulement en termes de protection mais aussi en termes de justice sociale.** Il s'agit ainsi de résister aux tentatives de remise en cause des politiques de protection sociale et de solidarité : savoir dire non et proposer une alternative **quand les droits des plus démunis sont remis en cause.** Car un individu qui ne peut pas accéder pleinement à l'alimentation, à la santé, au travail, au logement, à la culture, mais aussi à un revenu décent, est soumis à une précarité qui l'empêche d'aller plus loin. Tant que ces paliers ne sont pas passés, l'anticipation, l'investissement dans la société civile et la participation citoyenne sont réellement difficiles. Il s'agit donc de s'inscrire dans une mobilisation collective – reliant politiques, administrations, associations, sans oublier les personnes elles-mêmes – pour

trouver la voie étroite mais réelle d'une sortie de crise et l'élaboration d'une société où les personnes les plus démunies ne seront pas la variable d'ajustement, mais le point central de notre système social et démocratique.

**Affirmer les principes de solidarité et de coopération comme alternative à la logique de concurrence** suppose de montrer que les acteurs d'un territoire – pouvoirs publics, entreprises, chercheurs, représentants de la société civile, associations – peuvent dialoguer, s'entendre sur des orientations et assumer des arbitrages collectifs pour servir l'intérêt général. Il est pour cela nécessaire que **le soutien aux solidarités** – qu'elles soient instituées ou de proximité – soit **réaffirmé dans le socle des politiques publiques.** Une telle perspective suppose aussi une vigilance particulière pour les politiques sociales : la complexité de l'expression de la demande sociale, la nature même des liens instaurés dans les relations de « care », exclut de raisonner uniquement en termes de prestation, de performance et de marché. Bien que les pouvoirs publics ramènent parfois les associations au rôle d'opérateur, sans considération pour leur rôle de médiation, leur rôle politique ou leur capacité d'innovation, elles peuvent faire vivre une pratique démocratique plus ouverte, avec une attention spécifique à la parole des plus en difficulté, ceux qui accèdent le moins aux rouages du politique. **Une autre visée pour l'Europe ?** La crise économique, la crise des valeurs, les défis de la mondialisation et des migrations, supposent l'affirmation d'une perspective européenne qui table sur le renforcement des solidarités, de la tolérance, de la mobilisation citoyenne et participe ainsi à la consolidation de la cohésion sociale.

## Un projet : remettons la solidarité au cœur de la société

Il ne s'agit pas de dresser un catalogue de revendications, mais bien de **proposer un véritable projet de société**, ce qui est aussi une manière de **répondre au climat de défiance** que connaît notre pays et de se démarquer des discours sur le coût du social,

sur l'assistanat, sur la sécurité..., qui envahissent le débat public. Le projet présenté en 2017, en amont des échéances électorales, pose **des orientations structurantes pour aborder les réformes en cours.**

> **Acteurs innovants, au cœur des réalités sociales,** les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss sont garantes du lien social et de la vigueur de notre démocratie.

> **La solidarité en actes est un principe fondamental de notre système de protection sociale,** qui repose sur une exigence de justice sociale et suppose l'affirmation de l'appartenance de tous à une société commune.

> **Il est indispensable de favoriser la participation de tous à un projet commun,** en reconnaissant à toute personne - même malade, en difficulté sociale, atteinte d'un handicap, en situation de fragilité ou de dépendance - de s'exprimer et d'être prise en compte.

> **Il faut lutter contre la précarité, refuser les inégalités pour maintenir la cohésion sociale** et préserver une place à chacun dans les transformations de la société. L'égal accès de tous aux services publics est, dans cette perspective, un levier essentiel.

> **La prévention est un pivot nécessaire des politiques publiques,** non seulement car elle est facteur d'économies, mais aussi et avant tout car elle permet d'éviter aux plus exposés, aux plus modestes, de basculer dans des difficultés insurmontables.

> **La protection de tous, et notamment celle des enfants, est la boussole de notre organisation sociale.** Elle relève du système protection sociale, qui doit évoluer sans renier ses fondements, et de l'éducation, qui est une priorité absolue.

> **La révolution numérique doit être accessible à tous,** car la fracture numérique peut être aussi dangereuse que la fracture sociale. ■■





# Le choix des associations de solidarité au 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss : **Agir pour une société durable**

## Quel projet de société voulons-nous promouvoir ?

Les contributions reçues cernent des orientations prioritaires : des enjeux majeurs, des priorités pour l'avenir, des valeurs essentielles à promouvoir, ...

**Liberté, égalité, fraternité** : une société cohérente avec les valeurs qu'elle porte.

Une **société humaniste**, qui place la personne humaine au centre, une personne à part entière, porteuse de droits, dont les droits doivent être défendus lorsqu'une situation de fragilité les met à mal. **Une personne qui est d'abord un être vivant** et ne peut être réduite ni à l'ensemble des dispositifs dans lesquels elle s'inscrit, ni aux capacités de production qu'elle représente. Une société où **le respect de la dignité de tout être humain est une valeur fondamentale**. Une société **qui garantit accueil et protection aux plus jeunes**. Un projet humaniste, des orientations visant l'humanisation de la société. Une société inscrite dans la mondialisation et porteuse de paix.

Un **État de droit**, dans une société de droits, tolérante, libre et protectrice au sujet de la liberté de se déplacer, de travailler, de s'exprimer. Un État garant des droits fondamentaux et des libertés individuelles au sens large. Une société où les droits spécifiques et les politiques publiques en général favorisent l'accès de tous au droit commun. Une société où la justice participe de la cohésion sociale, en instaurant **des droits accessibles à tous**, garantit à chacun la possibilité d'être acteur de sa propre histoire, conjugue prévention, médiation et réparation pour construire

le lien entre l'individu et la société. Une société qui décline ses valeurs dans le droit, qui lutte contre les discriminations, garantit l'égalité homme/femme et l'égalité entre tous, assure le droit à la différence.

Une **société inclusive** : une société portant l'inclusion sociale, soutenant **l'égalité des chances**, permettant à tous, même les plus fragiles, même dans des territoires isolés, d'accéder à des services adaptés et de qualité, de construire un parcours. Une société portant certes l'exigence d'efficacité mais respectant **la dignité de chacun**. Une **société fraternelle** qui permet à chacun de s'exprimer, de contribuer, de se sentir utile, de s'épanouir, de se réaliser à travers ses talents et ainsi d'y **trouver un pouvoir d'agir et du sens**. Une société plus attentive à ceux qui n'ont peut-être pas les « atouts de la réussite », mais disposent d'un savoir fondé sur l'expérience, d'une autre forme de richesse qui pourrait être mobilisée au profit de tous. Une société portant **un regard bienveillant** sur les personnes atteintes de handicaps, qui les reconnaisse comme citoyens à part entière, qui fasse place à tous dans la pratique culturelle, le sport. Une société inclusive soucieuse aussi de **la place des professionnels**, qui innove au sujet de leur parcours, de leur installation, de leurs conditions de vie et de travail. Une société responsable et entrepreneuriale.

Une **société du bien commun**, articulant l'individuel et le collectif ; une société fraternelle où chacun trouve sa place mais où la dimension collective existe pleinement. Une **société civile solidaire**, avec une mobilisation de tous sur les problèmes de la société, prolongée par l'**engagement de tous dans la vie publique**, dans les politiques publiques et les dispositifs, incarnant une responsabilité collective pour la promotion du bien commun et du mieux-être des personnes. Une société où la **solidarité intergénérationnelle** est présente. Une **société plurielle**, assumant la diversité, fondée sur le respect de l'autre et de la différence, pour vivre ensemble dans la confiance et dans la fraternité.

Une **société solidaire et engagée**, où l'implication citoyenne est en France et en Europe une valeur essentielle, où la solidarité et la responsabilité collective sont portées comme contrepoin au discours dominant sur la responsabilité individuelle, une société qui vise à réduire la fracture sociale, tend vers la solidarité au-delà des préjugés sur la pauvreté et assume un projet partagé, y compris dans le « consentement à payer » qu'il suppose. Une telle société devrait aussi soutenir ceux qui œuvrent pour les personnes en difficulté. Une **société adossée à un État solidaire**, déterminée à **préserver un système de protection sociale ancré sur la solidarité nationale**, qui permette la prise en charge des personnes fragiles en cohérence avec ses valeurs humanistes et solidaires. Une société capable de porter au plan européen un « **pilier social** » conçu comme un investissement et non comme une charge.

Une **société égalitaire**, qui lutte contre les inégalités et la pauvreté, en commençant par l'exigence d'une réponse aux besoins primaires de tous. Une société qui promeut l'égalité entre tous : égalité entre femmes et hommes, entre les âges... Une société **équitable** qui, au-delà de l'égalité de traitement, construise l'égalité des chances, l'égalité des possibilités, notamment dans l'accès aux services publics pour tous ceux qui en ont le plus besoin du fait de leur situation sociale (âge, dépendance, isolement, situation géographique, ...) Une société qui apporte l'**égalité territoriale**, mobilisée sur l'**aménagement, le maillage et l'équilibre des territoires**, en matière d'équipement notamment. Une **société vigilante sur le numérique** et les risques qui en découlent en termes d'accentuation de la fracture territoriale, des inégalités dans l'accès aux soins ou aux services pour les personnes isolées, atteintes de handicaps ou en difficulté sociale.

Une **société du numérique pour tous**, tirant le meilleur parti des nouvelles technologies, également capable d'appréhender la **transformation profonde** qu'il introduit dans l'ensemble des relations sociales ; avec une action le plus en amont possible pour éviter les phénomènes d'exclusion qui peuvent aller de pair avec l'ère de la digitalisation et favoriser au contraire l'égalité d'accès ainsi que l'innovation au service des personnes.

Une **société accueillante**, apaisée, capable de dépasser les préjugés, le réflexe sécuritaire, les attitudes de repli, d'intolérance et de violence, capable de **penser et faire ensemble, de faire communauté**, portant la cohésion sociale **en préservant les liens sociaux**, non seulement en luttant **contre l'isolement**, mais aussi en éduquant à la bienveillance, en faisant vivre **les liens entre différentes catégories** de personnes, qu'elles soient des personnes âgées, des migrants... Une France **accueillante pour tous**. Une France qui mise sur **les générations d'avenir**, y compris immigrantes.

Une **société démocratique**, où la **démocratie est vivante**, porteuse, plus ascendante que descendante, favorisant l'écoute de tous. Une **démocratie participative renforcée** qui développe la **participation des citoyens**, l'encourage par une pédagogie constante, par le soutien aux initiatives citoyennes. Une société qui reconnaisse **les associations, leur apport à la démocratie** et leur contribution à l'intérêt général.

Une **société durable**, qui **anticipe et pèse sur l'avenir**, attachée à prévenir plutôt que seulement réparer, **soucieuse des enjeux environnementaux, sociaux et politiques**, capable d'intégrer l'autolimitation des besoins de consommation pour intégrer les besoins collectifs présents et futurs, qui partage les richesses, dont le développement repose sur une économie plus éthique, ancrée dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, dont le projet s'inscrit dans le temps long, dont la logique économique est **au service des communautés humaines**, attentive à la finitude des ressources et à l'exigence d'une logique collective construite pour les préserver et les partager. Une société **qui mise sur l'éducation à l'éthique** pour ancrer les valeurs humanistes dans le rapport à soi, le rapport aux autres et l'ouverture qu'il suppose. ||



## Quelles sont nos attentes principales au sujet des politiques publiques?

Les contributions reçues dressent le panorama d'une situation souvent vue comme problématique ; elles nomment aussi des pistes d'amélioration et de développement.

Pour **des politiques de long terme, plus systémiques**, portant **une vision d'ensemble**, dédiée au bien commun et à l'intérêt général, avec une plus grande anticipation, déclinée en plans pluriannuels. Pour des politiques de l'éducation, de l'emploi, de la formation professionnelle, du logement, des transports, de l'accessibilité des lieux publics, ouvertes à tous, attentives aux personnes en difficulté sociale, dépendantes ou en situation de handicap. Pour une réelle prise en compte des conséquences du vieillissement, par la formation de médecins en nombre suffisant, par le développement de réponses adaptées. Pour **plus de sens et de perspective**, avec une capacité à **investir**, au sens de **miser sur la prévention**, sur les jeunes, sur la protection de l'enfance, non comme un coût mais comme un choix. L'enjeu de choix politiques à part entière, la maîtrise des financements ne pouvant être une fin en soi.

Pour **une politique de la cohésion sociale, reliant des politiques socialement ancrées, réellement attentives aux réalités et aux situations vécues** par les personnes confrontées à la précarité et aux difficultés sociales. Des politiques portant la reconnaissance de **la valeur économique de l'action sociale, du travail social**, L'attente d'une meilleure valorisation des métiers du *Care* et du *Cure* et de leur financement. L'attente de politiques attentives à la pénurie de certains personnels, donc volontaristes au sujet de leur formation, de leur installation, de leurs conditions de vie, de transports, ... Pour **des politiques qui ne restent pas prisonnières des clichés sécuritaires** et parviennent à faire face au risque de la montée des extrêmes. Les politiques des migrations ne doivent pas être des repoussoirs, mais analyser objectivement les réalités émergentes ; ce qui suppose de développer les capacités d'hébergement des demandeurs d'asile, de remédier aux inégalités de traitement, de soutenir l'intégration des réfugiés et de porter l'engagement pour un accueil digne et régulé.

Pour une **affirmation de la solidarité nationale**, face au risque de son recul et de la montée **des inégalités** du fait de la privatisation des financements.

**Pour la justice sociale. Pour une politique très sociale** pour les personnes les plus en difficulté.

Pour une vision élargie, inscrite dans **la perspective d'une Europe sociale et solidaire**.

Pour des **politiques d'accès aux droits**, de l'accès de tous au droit commun, mobilisées sur l'accès aux droits des personnes les plus défavorisées, attentives au non-recours. Pour **une justice attentive : une politique de justice des enfants et des adolescents** qui assume la primauté de l'éducatif pour une jeunesse qui se construit au quotidien dans un univers façonné par la violence et se projette sur des horizons incertains. La priorité doit être la prévention de la délinquance et l'accompagnement des parcours des jeunes dans des dispositifs plus lisibles, plus cohérents, plus transversaux. L'enjeu, pour éviter la judiciarisation systématique, est aussi de mobiliser la société civile dans son ensemble. **La politique de justice concernant les majeurs** doit être plus opérante, tant avant la sentence (avec une expertise associative mieux mobilisée par les magistrats, une réponse pénale plus adaptée aux petites infractions, ...) qu'après celle-ci, notamment en développant des alternatives à l'incarcération en prenant appui sur le secteur associatif.

Pour **des politiques repensées, qui agissent au sujet des dysfonctionnements** : inégalités d'équipements, inégalités d'accès, persistance des politiques en tuyau d'orgue et des financements croisés, ... Pour **la clarification de questions essentielles**, comme celle du rôle de **l'État** (plus d'État pour plus d'équité?) et de **la décentralisation**. Ou celle d'un **revenu universel**. Pour **des politiques ambitieuses, dotées de moyens**, en termes de financements, de professionnels, d'attractivité du secteur, de formation, ... La politique de coupes budgétaires peut avoir des effets d'aggravation, qui au bout du compte participe de la dislocation sociale mais aussi génère des coûts élevés. La prévention est sous-financée, d'où des surcoûts en curatif. Pour **des politiques plus simples et plus souples**, qui ne s'enferment pas dans des objectifs trop rigides. Avec un besoin de simplification des dispositifs d'organisation de l'offre de soins et d'accompagnement, pour une meilleure



efficience. La nécessité de prendre la mesure des difficultés que génèrent des cadres lourds et inadaptés, comme les obligations de regroupements ou de fusion.

Pour **une politique des parcours**, avec une place à part entière pour **l'ambulatoire et le domicile**, supposant une vision globale de l'offre sociale et médico-sociale et de la présence des acteurs de santé, une fongibilité des financements, une coordination plus forte entre les pouvoirs publics. Une politique plus claire de financement et de tarification, garantissant un dialogue de meilleure qualité. Une réelle accessibilité à des réponses adaptées aux attentes des personnes suppose une politique volontariste d'aménagement du territoire, combinant des établissements et des services, assise sur des schémas transversaux, attentive au renouvellement des places autorisées. Pour **des politiques transversales, cohérentes et coordonnées**, avec moins de cloisonnements, moins de guichets non articulés, moins d'acteurs superposés, portant notamment la convergence des politiques pour les personnes âgées et en situation de handicap. L'attente de régulations qui favorisent l'accompagnement des parcours et des projets de vie, plutôt que d'être polarisées par des dispositifs de financement spécialisés et segmentés. L'attente de véritables contrats de moyen terme, assortis de financements, pour porter des orientations.

Pour **des politiques territorialisées**, avec **une meilleure déclinaison** des politiques nationales sur le territoire, un besoin d'articulation entre les politiques territoriales et les politiques sectorielles, des compétences clairement attribuées et coordonnées ; avec une logique d'aménagement visant, non pas une politique des frontières territoriales, mais une **cohérence territoriale renforcée**. L'attente d'une réelle égalité territoriale, supposant l'égalité effective dans l'accès aux droits, avec des équipements et des services publics également accessibles sur l'ensemble des territoires, l'égalité des tarifs publics pour la prise en charge des personnes fragiles. La nécessité de sortir de la segmentation par financeurs, et du repli sur les territoires de type « chacun ses pauvres ».

Pour **des politiques co-construites** et pas seulement concertées, avec plus de continuité entre les orientations annoncées et les cadres posés. La nécessité d'une évaluation qui soit vraiment prise en compte, avant de nouvelles réformes, pour améliorer les politiques ou orienter le développement. Une attente de **lisibilité** et d'authenticité **de la concertation**. La centralisation (par exemple les Groupements Hospitaliers de

Territoire) et la concurrence découragent les acteurs locaux. Le dialogue entre acteurs et avec les pouvoirs publics se dégrade. Pour **un meilleur dialogue association/pouvoirs publics** : pour la **réaffirmation de la perspective de co-élaboration avec les associations** et les organismes d'intérêt général, supposant la pleine reconnaissance de leur rôle socio-politique. Pour retrouver du sens, à contrecourant de l'appauvrissement du dialogue avec les pouvoirs publics qui découle de la généralisation des logiques d'appel d'offres et de la concurrence, empêchant l'invention de réponses aux besoins au plus près de leur émergence, asséchant l'innovation, réduisant les associations à des opérateurs ou prestataires de services, alors que leur apport pourrait être plus riche. L'importance de réaffirmer au contraire l'intérêt de la responsabilisation des acteurs dans un cadre co-construit, en tablant sur un pilotage par le sens. L'attente de plus de dialogue, plus de transparence, moins de rigidité et de lourdeur. Le besoin d'un soutien au tissu associatif et de véritables cadres contractuels, pluriannuels, assurant la reconnaissance des associations.

Pour **la participation de tous** à des politiques qui respectent les citoyens, impliquent et écoutent les personnes concernées, prennent en compte leur capacité à co-construire les politiques au niveau national comme au niveau local, soutiennent leur engagement et recréent le lien social. Un État mobilisé pour des politiques qui, face au manque de confiance dans les institutions, développent l'éducation à la pratique démocratique, soutiennent les associations pour leur rôle dans l'expérience démocratique et la restauration de la légitimité de la démocratie. Pour **une observation partagée** qui en amont, au-delà des diagnostics généraux et des statistiques, ne passe pas à côté de la réalité vécue et, en aval, cherche à observer des effets et pas seulement à « évaluer » ou « mesurer ».

Pour **une politique de l'innovation sociale** au sens large, portée par une stratégie interministérielle associant notamment la justice, l'éducation nationale, la santé, l'intérieur, la recherche, ..., portant notamment une culture de l'innovation dans l'ensemble de l'enseignement du secondaire et dans tous les instituts du travail social, soutenant plus largement les pratiques innovantes des acteurs, favorisant l'expérimentation et la collaboration. Une politique de l'innovation qui laisse des marges de manœuvre aux acteurs. ||



## Que pouvons-nous apporter en tant qu'associations ?

Les contributions reçues témoignent d'associations qui agissent, innovent, portent des convictions, se transforment et demandent à être reconnues et soutenues pour cela.

**Des associations humanistes** : la promotion des valeurs humanistes fondamentales, alors qu'approche le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (1989) et que 2018 est le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948). La promotion de ces valeurs humanistes, dans une société de plus en plus technocrate, où la diffusion des valeurs marchandes brouille les repères. La défense et la promotion de la dignité de tous, de la richesse même invisible de chacun, en toute situation. *Mais l'enjeu d'une capacité à incarner et démontrer l'effectivité de ces valeurs.* Des associations ouvertes, accueillantes et sachant contribuer à l'intégration des demandeurs d'asile.

**Des associations au rôle socio-politique affirmé** : des associations engagées dans l'accompagnement des évolutions sociétales, qui osent, ont la capacité de se projeter et de porter une adaptation à ces évolutions. La capacité à soutenir la prise en compte de sujets encore émergents, comme le développement durable, les nouvelles technologies, ... La capacité à être par exemple moteurs de la transformation des rôles sociaux qui ne sont pas déterminés que par le rapport à l'emploi (chômage) mais aussi par le bénévolat, le service civique, l'implication en tant que personne accompagnée... La capacité à lutter contre les préjugés, les réflexes de stigmatisation et d'exclusion concernant les personnes en situation de précarité, les personnes porteuses de handicaps, atteintes de troubles psychiques. *L'enjeu d'une communication volontariste pour être audibles à ce sujet.* **Des associations qui pèsent politiquement**, savent interpeller, convaincre, être un aiguillon des pouvoirs publics en vue de politiques solidaires pour tous, être en partie supplétives des pouvoirs publics mais tout autant terreau d'initiatives. *L'enjeu de coopérations plus solides entre les fédérations, du développement plus volontariste d'une logique de réseau et d'un soutien des pouvoirs publics aux organismes de regroupement.*

**Des associations qui portent la non-lucrativité**, s'intéressent en priorité aux besoins des personnes, ont la volonté de proposer une réponse à tous, même avec des revenus modestes, sans conditionnalité. Des associations mobilisées pour **l'intérêt général** et la capacité à s'investir pour cela dans des projets de long terme.

**Des associations proches des publics**, apportant une réelle plus-value sociale, assumant un rôle de veilleur, avec la connaissance des précarités, le repérage des besoins et la volonté d'y répondre autrement que par un système de consommation. La **capacité à observer des réalités territoriales**, à prendre appui sur la proximité territoriale, en étant des acteurs de proximité proches des réalités locales et toujours en veille, laboratoire du vivre ensemble. *L'enjeu d'une capacité à cultiver cette dimension, à la moderniser.*

**Des associations expertes**, en capacité d'analyser leurs pratiques, d'évoluer en permanence pour développer un accompagnement sur mesure. La capacité à soutenir la construction personnelle et l'émancipation, à respecter chaque personne, femme ou homme, jeune ou âgé, quels que soient ses revenus, son appartenance politique ou religieuse, sa nationalité, son lieu de résidence, ... La connaissance fine des situations de difficulté sociale et la capacité à innover - prévention de la délinquance, aménagement de peine, violence faite aux femmes, déradicalisation - là où les pouvoirs publics ne pourraient pas agir seuls. La capacité à se mobiliser pour apporter une égalité de traitement des citoyens sur le territoire et une réponse judiciaire équitable. *L'enjeu des financements nécessaires.*

**Des associations où la gouvernance participative se développe**, misant sur la modernisation des modes d'organisation ; misant aussi sur la participation des personnes à l'élaboration des projets et la confiance en cette participation, mise sur les compétences des personnes plus que sur les déficiences

ou les inadaptations, prend appui sur la parole des « premiers concernés » et soutient leur émancipation. *L'enjeu d'aller encore plus loin dans cette pratique, en accompagnant la libre expression de tous par des dispositifs adaptés, en favorisant la participation à l'élaboration de la politique des institutions.*

**Des associations d'engagement**, parties prenantes d'une **société d'engagement**, mobilisant des citoyens volontaires et plus largement l'engagement de tous. La capacité à transformer les logiques internes, avec des organisations agiles, tablant sur l'évolution de la gouvernance, du management, des organisations développant la RSE, mais aussi des associations recréant du lien social entre leurs composantes, misant sur le transfert des valeurs associatives dans la qualité de vie au travail (intérêt, plaisir, engagement, respect), en pratiquant l'intelligence collective, en croisant les regards, en soutenant les nouvelles formes d'engagement, en cultivant aussi la forme plus « classique » mais essentielle du bénévolat. *L'enjeu d'une capacité à dépasser les tensions entre salariés et bénévoles.* La reconnaissance et la valorisation du professionnalisme et de l'engagement. *L'enjeu d'une capacité à se renouveler, à dépasser l'institutionnalisation, à retrouver une forme de liberté qui ne soit pas assimilée à de l'amateurisme.*

**Des associations créatives**, développant différentes formes d'innovation, qu'elle soit humaine, technologique ou managériale, dans et hors les murs, dans les pratiques sociales et médico-sociales comme dans la santé. La capacité à se décaler des réponses standardisées, à sortir des cadres et à oser prendre des risques. La réactivité, la souplesse, la capacité à faire vivre un laboratoire d'idées, à être des incubateurs d'innovation reliant usagers, salariés, bénévoles, à catalyser les initiatives locales. *L'enjeu d'une mobilisation sur les nouvelles technologies inscrite dans une stratégie plus construite, portée par des formations appropriées.*

**Des associations acteurs de l'emploi**, ayant la capacité à fixer l'emploi sur le territoire, à démontrer l'attractivité des métiers, à prendre en compte les nouvelles générations de salariés, à refonder le rapport au travail. *L'enjeu d'une meilleure reconnaissance, d'une meilleure valorisation (par une campagne nationale par exemple), d'une meilleure régulation, de politiques de formation plus ambitieuses sur les métiers du soin et de l'accompagnement comme sur l'encadrement et du management.*

**Des associations qui font vivre lien social et démocratie locale**, par des « mini-sociétés », par des liens avec les familles, les élus, ... La capacité à être un lieu d'expérience de la démocratie en étant tout à la fois un espace de rencontre, d'interconnaissance, par la vie des projets locaux.

**Des coopérations associatives** choisies plutôt qu'imposées, pour répondre aux besoins, dialoguer avec les pouvoirs publics, développer des liens dans les territoires, échanger et développer des réponses complémentaires, élaborées aussi avec des acteurs périphériques dans le champ de la culture, de l'éducation nationale, du sport, de l'urbanisme, ... La capacité à travailler avec des acteurs de statuts multiples, entreprises, sociétés, ..., dans un esprit d'ouverture et au-delà des préjugés. La capacité à mobiliser des énergies, des moyens, de l'intelligence collective, pour contribuer à des recherches dans le domaine de la santé, à des solutions pour l'accueil des jeunes enfants. **Des associations qui fédèrent, portent des dynamiques collectives**, pour soutenir l'innovation, développer la recherche et la prospective, capitaliser et essaimer. *L'enjeu de la capacité à sortir de l'entre soi associatif.*

**Des associations acteurs des valeurs de l'ESS**, valorisant des activités et une pratique économique qui témoignent de la vitalité de l'initiative privée non lucrative. La capacité à agir dans l'ESS en lien avec d'autres statuts : fondations, mutuelles, coopératives, ... *L'enjeu de valeurs démontrées.*

La capacité à incarner **un modèle singulier, qui assume l'entrepreneuriat social, sans le réduire au « social-business », qui porte l'identité d'entreprise associative, mais ne renonce pas au socle de son rôle socio-politique.** La force des projets associatifs et l'enjeu de ne pas « perdre son âme » en sombrant dans la complexité. La démarche prospective et la capacité à inventer le futur sans renoncer aux valeurs fondamentales. L'importance du rôle de corps intermédiaire, de médiateur, comme antidote à l'éclatement de la société. **II**





# L'Uniopss : unir les associations pour développer les solidarités

---

Depuis 70 ans, l'Uniopss représente, soutient et unit les acteurs associatifs de santé et de solidarité, engagés aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.

**Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales**, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain ainsi que sa capacité d'analyse transversale de l'ensemble des champs de l'action sanitaire et sociale font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.

---

## Les valeurs qui nous rassemblent

- Primauté de la personne
- Non lucrativité
- Solidarité
- Égalité dans l'accès aux droits
- Participation de tous à la vie de la société